



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6060
24 novembre 1964
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 24 NOVEMBRE 1964 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Je crois devoir vous informer, vous-même et les membres du Conseil de sécurité, en considération de l'action de l'Opération des Nations Unies au Congo, de la situation actuelle en ce qui concerne les efforts entrepris par mon gouvernement afin d'assurer la sécurité des populations civiles étrangères résidant dans la région de Stanleyville. Ainsi que vous le savez, ces civils appartenant à 16 pays Membres des Nations Unies, ainsi que du personnel de l'Organisation des Nations Unies, sont retenus en otages par des groupes rebelles.

C'est dans le cadre de ces efforts que j'ai autorisé le Gouvernement belge et le Gouvernement des Etats-Unis à apporter à mon gouvernement l'assistance nécessaire à l'organisation d'une mission humanitaire destinée à permettre l'évacuation de ces otages étrangers.

Je dois souligner, Monsieur le Secrétaire général, que mon gouvernement a autorisé cette intervention uniquement pour la période limitée nécessaire pour permettre l'évacuation de ces personnes dont la vie se trouve en grave danger. Je vous demande de faire circuler des exemplaires de cette lettre à tous les membres du Conseil de sécurité pour leur information.

Mon gouvernement sera heureux d'informer complètement les Nations Unies des développements de la situation au fur et à mesure qu'ils se produiront.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le Premier Ministre
(Signé) Dr Moïse Tshombé

